

ABONNEMENT

Un an..... 13 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 13 OCTOBRE

HIPPOLYTE DUPRAT

Je lisais, il y a cinq jours, aux faits divers du *Figaro*, ces trois lignes :

Le compositeur Hippolyte Duprat, l'auteur d'un *Pétrarque* représenté au Théâtre-Lyrique, s'est suicidé dans le logement qu'il occupait aux Balignolles.

Je feuilletai d'autres journaux pour y trouver un détail. Pas un mot.

Rassurez-vous : je ne vous parle ni d'un inconnu, ni d'un être imaginaire. Il eut son heure de notoriété. La Presse parisienne s'occupait de lui trois ou quatre jours. On chauffait dru, en 1874, la décentralisation artistique ; on encourageait l'initiative provinciale. Présenté cent fois inutilement aux théâtres lyriques de Paris, *Pétrarque* était enfin, l'année suivante, accepté par la direction du Grand-Théâtre de Marseille qui montait cet opéra aux frais du maestro, bien entendu, c'est-à-dire aux frais de sa famille, de son frère alors bijoutier à Toulon et professant une aveugle foi dans le génie de l'ainé.

J'avais rencontré Duprat au café de Madrid où des amis communs nous mirent en relation. On causa musique, naturellement ; et je fus — je l'avoue — étonné de son ignorance autant que de sa merveilleuse obstination. Il me confia que, pendant ses excursions maritimes, il avait, pour tuer le temps, appris, seul, la composition et l'harmonie et perpétré, poème et musique, plusieurs opéras complètement orchestrés, prêts pour la scène. Il ne connaissait ni Mendelssohn, ni Chopin, ni Schumann, pas même Beethoven ! Wagner l'horripilait, l'épouvantait d'instinct : les fragments populaires, la marche des Pèlerins et la romance de l'Etoile du « Tannhäuser » n'étaient point parvenus jusqu'à lui.

Bien mieux, il ne voulait point s'assimiler ces maîtres, prétendant qu'il en conserverait fatalement quelque réminiscence, tandis qu'il tenait à être « lui », bon ou mauvais, sans qu'on pût l'accuser de subir l'influence de telle ou telle école. Comme Schneitzséeffer, le musicien exquis du ballet de la *Sylphide* (qui inscrivait sur ses cartes cette blague bon enfant : SCHNEITZSÉEffer prononcez BERtrand), comme Semet, l'auteur de *David* et de *l'Odina*, comme Mermet avec son *Roland à Roncevaux* et sa *Jeanne d'Arc* (chantée par la Kraus et coulée à la troisième soirée), Duprat visait la création d'une nouvelle musique française ayant pour principal caractère « le ruissellement de la mélodie » échauffée par la passion et reflétant la jolie langueur de Donizetti et de Bellini, les seuls maîtres devant lesquels il s'inclinait — Meyerbeer lui semblait parfois entortillé. De Verdi, c'est sur mes instances qu'il lut la cavatine du soprano et le septuor d'*Ernani*. Il cria et tomba de joie. Trop tard : il n'avait plus le loisir d'étudier.

Mais avant de discuter le compositeur, permettez-moi de vous présenter l'homme.

Originaire de Toulon, 45 ans, ancien chirurgien de marine, décoré de la Légion d'honneur, ferré sur les humanités, barbu, velu, des épaules larges comme celles de l'Hercule Farnèse, nuicé de taille, sobre comme

quinze dromadaires, le front bas du Breton et ridé pis qu'une reinette d'hiver, la chevelure noire abondante et soignée, teint d'olive pochée, le vêtement sombre et d'une fastueuse correction, des yeux pareils à une fournaise de diamants, la bouche large mais serrée, un nez grec ; la parole tantôt dormante et tantôt culbutée, avec une admirable voix de ténor grave qui rappelait les timbres pathétiques de Nizari et de Garcia ; le chapeau de forme haute et de bords cambrés, et la canne fourrée dans la poche, à l'instar des dandys de Gavarni ; marcheur intrépide, arpentant quatre lieues quotidiennes sur les bords de la mer à la recherche d'un thème réfractaire et broutant éternellement des londrés qu'il n'alluma jamais ; un tempérament de taureau, des emportements et des enthousiasmes d'enfant ; bon et fin comme les « coquilles » de Méditerranée, crédule, naïf, franc, loyal et modeste, l'honnête homme et le galant homme par excellence et, par dessus le marché, appuyé d'amis fanatiques à l'imitation, en tête desquels tenait un sincère encensoir Allègre, alors maire de Toulon, aujourd'hui sénateur de la Martinique.

Le voilà, physiquement « tout craché », suivant moi. Revenons à la fontaine de Vaucluse.

En 1875 donc, au mois de septembre, je crois, détaché par un journal parisien, j'entendis, à Marseille, la première représentation de *Pétrarque*.

On avait engagé, pour ce rôle, Delabranche, le ténor retraité de l'Opéra. M^{me} Arnaud chantait « Laure » ; M^{me} Etienne (??), une princesse félonne, amoureuse du poète ; Bérardi, qui incarnait plus tard le sonneur de « Patrie » de Paladille, était chargé d'un conspirateur Guelfe quelconque ; un second baryton, Horreb, remplissait un traître fort vague. La pièce, le livret, les voici :

Au 1^{er} acte, *Pétrarque* brassait un complot contre je ne sais plus qui ni quoi. Au second acte, il insinua, en dépit des deux barytons hostiles, sa déclaration à Laure qui répondait « analogue » comme on dit en Bourgogne. Au 3^e, la princesse se ruait dans les bras du rimeur qui la repoussait avec mépris. Au 4^e acte, cette gueuse empoisonnait Laure. Au 5^e, *Pétrarque* et les autres artistes déplorèrent le trépas de Laure et la toile, en tombant, essuyait les larmes du Barde navré.

La partition ! j'en ai retenu, je fredonne encore en dedans — je ne m'en cache point — la romance-troubadour *le zéphyr à la rose a conté ses secrets*, le chœur syllabique des conjurés *sur les bords du fleuve*, la cabalette de l'appel aux armes de Bérardi, le bolero de Laure, *Mon bien-aimé s'avance*, le chœur *Fétons les Rameaux* pour voix de femmes, le duo de la séduction (Delabranche et M^{me} Etienne), l'évocation du ténor et, enfin, l'aria des funérailles qui, malheureusement, rappelait — de très loin, j'y consens — le « Misereere » du *Trouvère*.

Vous dire l'accueil du public, je m'en sens incapable, la « furia » de la Canebière dépassant de vingt mille piques, les emballements italiens. On rappela six fois Delabranche. On trissa le bolero de M^{me} Arnaud et, à la fin du spectacle, Duprat, traîné sur la scène par le directeur et par Bérardi, fut littéralement as-

sommé de palmes, de couronnes et de bouquets.

A Toulon, à Toulouse, même triomphe enragé. Puis, après une moyenne de trente représentations dans chacune de ces villes, le silence se fit progressivement sur le « rénovateur » de l'art français et sur la pièce à l'appui de sa mission.

Six ans après, Martinet, qui dirigea quelque temps le Théâtre Lyrique, fit répéter *Pétrarque* et... ses chanteurs déclinerent les rôles. Vers 1885 ou 1886, le même théâtre, sous une nouvelle direction, risqua la partie, avec Warot comme protagoniste.

Hélas ! ce fut un écroulement, plus fort, un sombrage sous voiles. Le lendemain, les critiques dépeçaient la partition et le compositeur. On le traita d'irrigateur romanciste. — Hélas ! oui. Il y avait pléthore de romances, non pas même de romances d'opéra comique, mais de blivernes d'album : elles grouillaient, agglutinées comme le frai de poisson. On le blagua, on le mordit jusqu'au sang. Armand Gouzien, qui se distingua par son ironie féroce, le traita de « nocturnier pour couvents », de miriltoniste ; il l'appela Florian, Némorin, Castil-Blaze, Gabussi, Concone, fils adultérin de Paul Henrion, résidu d'Etienne Arnaud, tous les grotesques et les ratés de la notation. Les autres affectèrent une dédaigneuse pitié plus insultante encore.

Après cinq soirées aussi lugubres qu'un enterrement de neuvième classe, Duprat retira sa partition.

Et pourtant, il était doué ; il avait l'instinct, la divination, l'inspiration. Le temps lui manqua pour acquérir la science d'exécution, le modèle, la forme, l'originalité, les qualités essentielles constituant la personnalité.

Que devint-il ensuite ? Malheur ! Je me souviens d'une soirée *au bœuf à la mode*, organisée en l'honneur du tambourinaire Martin (voir *Numa Roumestan*) par les Félibres parisiens. Humblement glissé entre ses compatriotes, Duprat fut invité à chanter un morceau de « *Pétrarque* ». Il poussa, de toute son âme, de toute sa magnifique voix, l'andante du dernier acte : *L'amour me ramenait vers toi*. Personne n'eut le cœur d'applaudir. Des larmes, aussitôt séchées, roulèrent sur ses joues de bronze ; il prit son chapeau et partit.

Depuis ? je ne sais plus, ayant quitté Paris pour la province. La dernière nouvelle de lui qui m'arriva, c'est l'annonce de sa mort, isolé, perdu, sans doute crevant de faim, malade, versant des pleurs de sang sur la ruine de sa famille, dans un taudis des Balignolles.

Je me rappelle que, après l'ovation de Marseille, il comptait produire à la rampe deux autres ouvrages, notamment un *Sardanapale*, dont le titre seul écarquillait les yeux et humectait les lèvres d'Allègre : il les a probablement brûlés avant de poser sur son front le canon du revolver.

Pauvre Duprat ! tous l'ont oublié. Moi, pas ; et ce mince souvenir c'est ma prière pour lui.

Commission du Budget

Il paraît que le budget des finances est compressible, pour employer une locution parlementaire.

M. Poincaré l'avait ramené de 4 milliard 493 millions à 4 milliard 483 millions de dépenses. Il avait été obligé pour ce de supprimer l'ombre d'amortissement de la dette que M. Burdeau avait introduit dans son projet de budget pour la minime somme de 12 millions.

M. Delombre, rapporteur des finances, a restreint encore les chiffres de ce département et a pu proposer 3 millions d'économie qui portent uniquement sur des moyens de trésorerie.

Il a pris soin d'expliquer du reste qu'il n'avait pu faire davantage. D'imprudentes diminutions sur des services assimilés qui assurent la rentrée normale de l'impôt et la répression de la fraude seraient pour l'Etat une cause d'affaiblissement.

Aussi les réductions proposées portent en particulier sur les intérêts des obligations à court terme 350,000 fr. et sur les intérêts de la dette flottante 500,000 fr.

Les autres réductions portent pour 500,000 francs sur le chapitre de dépenses des pensions militaires et pour 1 million sur le chiffre des pensions civiles.

Un seul chapitre a été réservé, c'est celui qui touche aux annuités versées aux compagnies de chemins de fer.

Les intérêts, par suite de conventions multiples et souvent lointaines, ressortent à 4 ou 5 0/0.

La Commission se demande si, par une entente entre les Compagnies, et au besoin malgré elles, on ne pourrait aboutir à une conversion qui amènerait une économie de 12 à 15 millions.

Renvoyé au ministre des finances et des travaux publics.

CHINE ET JAPON

L'empereur de la Chine a parcouru sous un déguisement les rues de Pékin, pour se rendre compte par lui-même des sentiments du peuple. C'est à la suite de cette sortie que l'empereur a pris lui-même la direction des affaires.

La défaite de la flotte chinoise est attribuée au manque de projectiles, aussi les arsenaux travaillent-ils nuit et jour.

La ville de Tien-Tsin est remplie de troupes venant de l'intérieur. Les troupes sont en misérable état, mal habillées, mal armées ; leur présence est un danger aussi bien pour les Chinois que pour les Européens.

On croit, à Pékin, que la Russie assiste activement le Japon. L'amiral Ting ayant attribué les défaites chinoises à la supériorité de l'artillerie des troupes mikadonales, une importante commande a été faite à l'usine Krupp. Le matériel devra être livré avant l'hiver. La Chine aurait, en outre, acheté deux navires de guerre : l'un au Chili, l'autre à la République argentine.

Deux étudiants japonais arrêtés comme espions à Shanghai ont été transférés enchaînés à Nankin, où ils ont été décapités.

Les croiseurs japonais ont capturé le navire chinois *Cenkyomara*, dont l'équipage était en partie composé d'Européens. Le navire capturé a été envoyé à Nagasaki. Le gouvernement chinois a été officiellement avisé de la reddition de ce vaisseau.

Voici quelles sont les primes accordées par

ÉPICERIE PARISIENNE

SAUMUR IMBERT FILS SAUMUR

Place de la Poste, en face du Café de la Paix,

Fournisseur adjudicataire de l'École de Cavalerie. — Fournisseur de MM. les Officiers.

Maison de confiance la mieux assortie et vendant le meilleur marché de Saumur.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

Sucre 1er choix... le kil.	1 »	Sel gris... les 2 kil.	» 25	Orillamme... le bidon 3 litres.	1 85
Sucre scié... le kil.	1 10	Sel blanc... —	» 35	Bougie, bonne qualité... le paquet.	» 70
Café grillé... 1/2 kil.	2 30	Sel fin... —	» 35	Huile colza double épuration... le 1/2 kil.	» 35
Chocolat Menier... le kil.	1 60	Cristaux de soude... —	» 25	Savon de Marseille bleu... le kil.	» 50
Chocolat du Planteur... le kil.	1 60	Lessive du Phénix... le kil.	» 35	— jaune « Au Chat »... —	» 65
Chocolat Félix Potin, n° 3... le kil.	1 60	Amidon Verley... —	» 75	— extra pur « Le Normal »... —	» 70

Excellent Vin rouge, le litre 0,35. — Excellent Vin blanc, le litre 0,40.

Etudes de M^e BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ, avoué à Saumur, 7, rue du Temple, et de M^e FOURCHAULT, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

VENTE

SUR LICITATION
Aux enchères publiques
De DEUX MAISONS
Situées à SAUMUR
Rue Saint-Nicolas, n° 91, et petite rue Saint-Nicolas, n° 5 et 7,
Et d'un JARDIN
Situé au Charlonnet, commune de Saumur.

L'ADJUDICATION aura lieu le Mercredi 7 Novembre 1894, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e FOURCHAULT, notaire à Saumur.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :

Qu'en vertu et en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après dénommées par le Tribunal civil de Saumur, le neuf août mil huit cent quatre-vingt-quatorze, enregistré ;

Et aux requête, poursuite et diligence de : Madame Féliété Christin, veuve de M. Louis Aury, la dite dame demeurant à Saumur, rue Saint-Nicolas.

Ayant M^e BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ pour avoué ;

En présence ou en eux dûment appelé de :

1. M. Félix Christin, demeurant à Saumur ;

2. Madame Marie Christin, épouse de M. Joseph Aury, avec lequel elle demeure à Saumur, quartier de Nantilly ;

3. M. Joseph Aury, demeurant à Saumur, quartier de Nantilly, pris tant en son nom personnel que pour assister et autoriser la dame son épouse, sus-nommée, et la validité de la procédure en ce qui la concerne ;

Ayant pour avoué constitué M^e LECOY, avoué à Saumur ;

Le mercredi sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e FOURCHAULT, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé.

Il sera procédé à la vente par licitation, aux enchères publiques, des immeubles ci-après désignés, dépendant de la communauté ayant existé entre les époux Christin et de la succession de Madame Christin.

DÉSIGNATION

Commune de Saumur

PREMIER LOT

Une maison, sise à Saumur, rue Saint-Nicolas, numéro 91, portée au cadastre, section G, numéro 227, comprenant : au rez-de-chaussée, salle de débit, cuisine et arrière-cuisine ; au premier étage, une chambre à cheminée, trois cabinets, grenier au-dessus, cave et petit caveau, cabinets d'aisances, pompe, le tout joignant au sud les bâtiments du Génie, au levant M. Combière, au nord la rue

Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci... 3,500

DEUXIÈME LOT

1^o Une maison, sise à Saumur, petite rue Saint-Nicolas, numéros 5 et 7, portée au cadastre, section G, numéro 330, comprenant : au rez-de-chaussée, grande salle, cuisine et cellier, au-dessus desquels M. Jublin possède une chambre ; au premier étage, deux chambres à cheminée avec grenier dessus, deux cabinets, galerie conduisant à un autre grenier, bûcher, deux cours, dans l'une desquelles se trouvent les cabinets d'aisances et un puits ; dans l'autre cours, trois petites chambres avec grenier dessus, pompe, buanderie.

2^o Un autre petit bâtiment au même endroit, comprenant deux chambres au rez-de-chaussée et deux serre-bois, deux chambres au premier étage, joignant M. Jublin.

La superficie de ces deux bâtiments est de deux ares trente quatre centiares.

Mise à prix, quatre mille francs, ci... 4,000

TROISIÈME LOT

Un jardin entouré de treillage, planté en partie de vigne et d'arbres fruitiers, situé à Saumur, au lieu dit le Charlonnet, porté au cadastre, section G, n° 19 p, contenant onze ares ; il existe, dans ce jardin, un petit pavillon avec grenier au-dessus, couvert en ardoises, pompe ; joignant M. Chambourdon de plusieurs côtés et au couchant la levée.

Mise à prix, mille francs, ci... 1,000

Total des mises à prix : huit mille cinq cents francs, ci... 8,500

Pour tous renseignements, s'adresser :

Soit à M^e BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ, avoué à Saumur, poursuivant la vente ;

Soit à M^e FOURCHAULT, notaire à Saumur, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné.

Saumur, le douze octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ.

Enregistré à Saumur, le octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le ce . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DAUPHIN.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE.

Le lundi 29 octobre 1894, à 1 heure du soir, en un seul lot, d'un

GRAND et BEL IMMEUBLE

Sis à Saumur, route de Rouen, près la Gare.

Appartenant à M. et M^{me} CHOLLET

Mise à prix : 45,000 fr.

Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser, pour visiter et pour les conditions, à M^e LELIÈVRE.

Etude de M^e DEGRET, notaire à Saint-Clément-Jes-Lévées.

ADJUDICATION

Le dimanche 28 octobre 1894, à la mairie de Saint-Martin-de-la-Place.

En totalité ou en détail
De la Closerie

De la Clairjaudière
Commune de Saint-Martin.

Proche le chemin de fer, d'une contenance de 4 hectares, dépendant de la succession de M. Hippolyte THAU, des Tuffeaux.

Fermage annuel : 660 francs.

Pour plus de détails, voir les affiches ou la désignation parcelaire établie.

Etude de M^e BRAC, notaire

A VENDRE OU A ARRENTER MAISONS

A l'angle des rues de la Visitation et du Roi-René.

S'adresser au propriétaire, M. DAVID, ou à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE Une Ferme

Contenant 10 hectares 33 ares, louée 850 fr.

Sise commune du Puy-Saint-Bonnet, sur la limite des arrondissements de Cholet et de Saumur.

Placement avantageux.

S'adresser, pour traiter, à M^e BARRE, notaire à Cholet, et à M^e BRAC, notaire à Saumur.

A AFFERMER La Ferme de la Roire-Salée

Commune de Saint-Lambert-des-Lèves.

Contenant environ 8 hectares.

Entrée en jouissance le 1^{er} novembre 1895.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, n° 4.

ASSURANCES On demande personnes sérieuses pour représenter dans l'arrondissement de Saumur une Société d'Assurances Mutuelles contre l'Incendie. Prendre l'adresse au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT

MAISON Située route de Rouen, 46, à la Croix-Verte, composée de 2 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1^{er} étage, man-arde et grenier, caves, eau de Loire, fraîchement restaurée. Loyer annuel, 250 fr. S'adresser à M. DELARUE, rue de la Fidélité, 36, Saumur.

A LOUER OU A VENDRE MAISON ET VASTE JARDIN

La maison, avec grandes servitudes, pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, demander les clefs à M. BIZERAY, au Jagueneau.

M^e BRETON, notaire à Varennes, demande UN CLERC pour expéditions et actes courants.

LÉRINA

Liqueur fabriquée par les Pères de l'abbaye de Lérins, près Cannes. Produit recommandé par sa qualité et ses propriétés hygiéniques. Dépôt chez M. P. FOUCHÉ, négociant, rue d'Orléans, à Saumur.

VIN du D^r YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, prépare au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE
G. DESCHAMPS
Rue Saint-Jean, SAUMUR.

SUCRE CRISTALLISÉ Pour Vendanges A. COURTET RUE DAILLÉ, A SAUMUR

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Spécialité de Boîtes p^r Baptêmes

Boîtes marraines satins et peluches

30 jours de délai sur commandes en prévenant 2 jours à l'avance

Dragées fines pur sucre, le 1/2 kil. 1 fr. 20

Demandez le Catalogue et l'Album de la collection des Boîtes avec initiales.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, PARIS
56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4^o

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND
SE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS

Saumur, imprimerie Paul Godet.

ÉPICERIE CENTRALE

AVIS IMPORTANT.

La Maison ANDRIEUX, connue pour vendre Bon Marché, s'occupe exclusivement de la vente directe aux consommateurs de tous les Produits Alimentaires. — La Maison ANDRIEUX envoie à l'ouverture de chaque Saison ses Catalogues dans toute la ville et toute la région, donnant les prix les plus réduits, suivant le cours de tous les produits.

Les achats de Vins faits par la Maison à la dernière récolte lui permettent encore et pour longtemps de vendre le Vin des coteaux de Saumur ROUGE, 35 c. le litre. — BLANC, 40 c. — 26 pour 25. — Livraison à Domicile.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

LE MAIRE.

Certifié par l'imprimeur soussigné.